

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT SanftePflege

Date de révision: 14.12.2016

Code du produit: 5550592

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

SANIT SanftePflege

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produits de lavage et détergents

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	SANIT-Chemie	
	Reinigungsmittel und -geräte GmbH	
Rue:	Dieselstr. 38	
Lieu:	D-74211 Leingarten	
Téléphone:	+49 7131 902100	Téléfax: +49 7131 404360
e-mail:	info@sanit-chemie.de	
Interlocuteur:	Produktmanagement	Téléphone: 07131 90210-20
Internet:	www.sanit-chemie.de	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Fatty alcohol ethoxilate

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT SanftePflege

Date de révision: 14.12.2016

Code du produit: 5550592

Page 2 de 6

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
	Fatty alcohol ethoxilate			10 - < 15 %
			02-2119552461-55	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
84962-20-9	phosphate ester			5 - < 10 %
	284-716-0		01-2119456816-28	
	Met. Corr. 1, Eye Irrit. 2A; H290 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

5 % - < 15 % agents de surface non ioniques, 5 % - < 15 % phosphates, parfums.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire. Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire boire d'agent de neutralisation. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Eau. Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT SanftePflege

Date de révision: 14.12.2016

Code du produit: 5550592

Page 3 de 6

Combinaison complète de protection. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Utiliser un équipement de protection individuel S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Matériau approprié: Caoutchouc

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT SanftePflege

Date de révision: 14.12.2016

Code du produit: 5550592

Page 4 de 6

butyle. période de latence: 8h

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). période de latence: 8h

FKM (caoutchouc fluoré).

Protection de la peau

vêtement de protection: résistant aux acides.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
pH-Valeur (à 20 °C):		1,2
Modification d'état		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		100 °C
Point d'éclair:		non applicable
Densité (à 20 °C):		1,01 g/cm ³
Hydrosolubilité:		complètement miscible
Viscosité cinématique:		non déterminé
Densité de vapeur:		non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents oxydants, fortes.

10.5. Matières incompatibles

Dissout lentement l'aluminium et le zinc avec dégagement d'hydrogène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

non déterminé

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Fatty alcohol ethoxilate				
	orale	DL50 500 - 2000 mg/kg	Rat		
84962-20-9	phosphate ester				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	rat		

Irritation et corrosivité

en cas d'ingestion: Effet irritant et caustique. Dangers possibles: Perforation de l'estomac. irritant.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT SanftePflege

Date de révision: 14.12.2016

Code du produit: 5550592

Page 5 de 6

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

N° CAS	Substance		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
	Toxicité aquatique	Dose				
	Fatty alcohol ethoxilate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1-10	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	
84962-20-9	phosphate ester					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 100	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations
Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

 H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT SanftePflege

Date de révision: 14.12.2016

Code du produit: 5550592

Page 6 de 6

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)